

l'obligent à regarder tous vos avantages, comme les siens propres.

C'est à V. Em. que nous devons l'honneur que nous a fait le plus Grand Roi du monde, lorsqu'à l'exemple de son Auguste Bisayeul, il s'est déclaré nôtre Protecteur ; lorsqu'il a bien voulu assister lui-même à nos exercices, & qu'il nous a donné avec son portrait, un gage précieux de la bonté que vous lui avez inspirée pour nous.

Nous vous sommes encore redevables de bien d'autres graces, dont nous ne ferons point ici le détail, mais qui ne sortiront jamais de nôtre souvenir.

Jugez, Monseigneur, quels effets cela doit produire dans les cœurs d'une Compagnie qui faisant profession d'asservir son langage aux caprices de l'usage, & aux regles pointilleuses de la Grammaire, je crois encore plus obligée de former ses sentimens sur les principes invariables de la Justice & de la reconnaissance.

Nous esperons, Monseigneur, qu'en devenant un des Membres du Sacré College, vous n'oublierez pas que vous êtes un des Membres de l'Academie François, & si nous avons le regret de ne plus vous voir à nos Assemblées, nous nous flattons que vous regretterez quelque fois de n'y pouvoir assister.

Nous dirons en regardant vôtre Portrait, il seroit ici lui même parmi nous, & comme un de nous, si le service du Roi & le bien de l'Etat ne le demandoient ailleurs ; pendant que nous sommes occupés à tracer des regles & des conseils pour bien écrire, il inspire à nôtre Auguste Monarque le desir de faire des actions dignes d'être écrites, & de servir de modele aux Rois qui viendront après lui ; il lui represente que le premier & le plus grand devoir d'un bon Prince, est de rendre ses Sujets heureux, & qu'il lui est bien plus glorieux de travailler à
n'avoir